

FOCUS

EDUCATION, FORMATION ET EMPLOI FACE A LA COVID-19



© AFD - Sénégal - Sylvain Chertouvi

#MondeEnCommun





« La pandémie de Covid-19 a fait subir aux systèmes éducatifs un choc sans précédent dans l'histoire, bouleversant la vie de près de 1,6 milliard d'élèves et d'étudiants dans plus de 190 pays sur tous les continents. Les fermetures d'écoles et d'autres lieux d'apprentissage ont concerné 94 % de la population scolarisée mondiale, et jusqu'à 99 % dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur» .

(ONU, Note de synthèse :
l'éducation en temps de Covid-19 et après, Août 2020)

« La pandémie de Covid-19 a bouleversé le monde du travail. Elle a des effets spectaculaires sur l'emploi, les moyens de subsistance et le bien-être des travailleurs et de leurs familles »

(ONU, Policy brief :
le monde du travail et la Covid-19 : Juin 2020)

« La pandémie de Covid-19 a perturbé tous les aspects de notre vie. Avant même le début de la crise, l'intégration sociale et économique des jeunes posait déjà des difficultés. Maintenant, sauf si des mesures urgentes sont prises, les jeunes risquent de subir les effets sévères et durables de cette pandémie »

(BIT, Les jeunes et la Covid-19 :
impacts sur les emplois, l'éducation,
les droits et le bien-être mental, 2020)

Impact de la crise de la Covid-19 sur les systèmes éducatifs et l'emploi

La crise Covid-19 a perturbé l'éducation, la formation professionnelle, l'enseignement supérieur et l'emploi qui ont subi de plein fouet les mesures prises par l'ensemble des gouvernements pour contenir la propagation de la maladie. Ces mesures ont bouleversé les marchés de l'emploi des pays, les moyens d'existence des populations ainsi que les systèmes éducatifs qui ont connu des fermetures massives d'établissements. La crise actuelle pourrait avoir des effets de long terme sur les apprentissages, le décrochage scolaire et la précarité sociale.

1,6 milliard d'élèves et d'étudiants ont vu leur parcours perturbé par la crise Covid-19¹. Dans de nombreux pays, notamment en Afrique, elle a accentué les risques de rupture pédagogique qui pesaient déjà sur les systèmes éducatifs (forte insécurité, grèves, aléas climatiques...).

La capacité d'assurer la continuité pédagogique a fortement varié d'un pays à l'autre. **D'après le PNUD, 86% des élèves du primaire ont complètement cessé d'être scolarisés dans les pays à faible IDH** contre seulement 20% dans les pays à IDH élevé².

La pandémie aura des effets durables sur les apprentissages et en premier lieu pour les enfants et les jeunes les plus vulnérables (pertes globales d'acquis scolaires, retards dans les apprentissages...). Exposées à de plus grandes barrières et aux violences basées sur le genre, les filles et les jeunes femmes courent un risque encore plus grand d'abandon de leur scolarité.

Ces bouleversements éducatifs ont aussi des effets sur la sécurité alimentaire des familles et la protection des enfants. En effet, l'école est pour certains d'entre eux le seul lieu où ils sont en sécurité et qui leur offre la possibilité de manger un repas quotidien.

D'après la Banque mondiale, il existe un risque de stagnation du financement de l'éducation dans les prochaines années, particulièrement dans les pays à revenus faibles et moyens, du fait de la baisse des recettes publiques liée au déclin de l'activité économique³.

La pandémie a également bouleversé le monde du travail par ses effets dévastateurs sur l'emploi.

L'OIT estime en septembre 2020 que 94 % des travailleurs vivaient dans des pays où des fermetures de lieux de travail étaient appliquées⁴. La crise a mis à mal les entreprises du monde, surtout les petites et moyennes entreprises du secteur informel, qui sont les piliers de l'économie et les principales pourvoyeuses d'emploi dans de nombreux pays

Le ralentissement de la croissance économique a entraîné une perte brutale de revenus du travail qui se chiffre à 3500 milliards de dollars à l'échelle mondiale (soit 5,5% du PIB) pour les trois premiers trimestres de 2020⁵.

D'un pays à l'autre et d'un groupe à l'autre, les conséquences de la crise se font ressentir de manière différenciée. Elles varient selon les inégalités, les systèmes de protection et les politiques publiques d'aide. Les travailleurs de l'informel sont parmi les plus impactés avec une baisse de revenus de 60% dès le premier mois de la crise. Les jeunes sont aussi les plus touchés : sur 10 personnes employées dans des secteurs touchés par la crise, 4 sont des jeunes⁶. La baisse de l'emploi a été plus importante pour les femmes que pour les hommes, baisse qui s'est traduite par une augmentation de l'inactivité du fait de discriminations basées sur le genre et de conditions de travail précaires.

Les nécessaires adaptations mises en place pour faire face à la pandémie ont mis en exergue de nouvelles stratégies d'apprentissages à distance⁷, pour partie fondées sur le numérique, dont l'usage, s'il peut s'avérer porteur de changement, de flexibilité et de durabilité, accroît néanmoins les inégalités, notamment dues à la « fracture numérique ».



1 Nations Unies, « Note de synthèse : L'éducation en temps de COVID-19 et après », août 2020.

2 PNUD, COVID-19 and Human Development: Assessing the Crisis, Envisioning the Recovery, Transport and Trade Facilitation Series, 2020.

3 Banque Mondiale, « The impact of the COVID-19 pandemic on education financing », mai 2020.

4 OIT, « Observatoire de l'OIT: le COVID-19 et le monde du travail, 6ème édition », septembre 2020.

5 Ibid.

6 OIT, « Les Jeunes et la COVID-19: impacts sur les emplois, l'éducation, les droits et le bien-être mental », 2020.

7 UNESCO, « Stratégies d'apprentissage à distance face à la fermeture des écoles due au COVID-19 », 2020.

1.

**LA COLLABORATION
AVEC LES
PARTENAIRES
INTERNATIONAUX,
NATIONAUX ET
LOCAUX**

LA RÉPONSE DE L'AFD POUR LE SOUTIEN À L'ÉDUCATION, À LA FORMATION ET À L'EMPLOI

Pour contribuer à pallier les effets de la crise sanitaire sur l'éducation, la formation professionnelle et l'emploi, l'AFD a mis en place des mesures de riposte à court et moyen termes, en appui aux plans de riposte des pays.

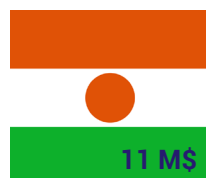
L'AFD travaille de concert avec les gouvernements des pays partenaires pour planifier et mettre en œuvre la riposte. Le Groupe a été soucieux de participer au dialogue et à la coordination avec les autorités afin de soutenir des réponses concrètes et pertinentes aux différents impacts de la crise sur les systèmes éducatifs et sur l'emploi.

La collaboration avec le PME

En tant qu'Agent Partenaire des fonds développement du Partenariat mondial pour l'éducation (PME), l'AFD a pu accompagner les gouvernements du Niger, du Burkina Faso et du Sénégal à déposer trois requêtes de financement sur les enveloppes pays. Ces dernières visaient à appuyer la mise en œuvre de la réponse d'urgence à la Covid-19 et à accompagner les systèmes éducatifs à mieux résister face aux crises. Elles ont aussi particulièrement valorisé la recherche d'équité. Grâce à une approche «nexus humanitaire-développement» optant pour une réponse de court terme mais aussi de moyen et de long terme, les financements issus de ces requêtes s'inscrivent dans le cadre des plans de réponse sectoriels des autorités à la crise sanitaire, en complément des financements mobilisés par les Etats et d'autres bailleurs.



Au Niger, cette réponse a été menée conjointement avec l'UNICEF, articulée entre réponse d'urgence (UNICEF) et réponse de long-terme (AFD). Ces financements fournissent un appui à la continuité des enseignements-apprentissages, à la réouverture d'écoles saines et sûres pour les élèves et les personnels enseignants, à l'accompagnement de la nouvelle année scolaire ainsi qu'à la préparation des systèmes éducatifs à mieux gérer les crises.



Une mobilisation renforcée des connaissances

Des collaborations ont été mises en place avec les partenaires pour tirer parti de la production de connaissances pour mieux répondre à la crise. L'AFD a soutenu le pôle de Dakar de l'Institut International de Planification de l'Éducation (IIPE - UNESCO) qui a fourni aux planificateurs de l'éducation, aux décideurs politiques et à tous les acteurs de l'éducation les analyses et les ressources nécessaires pour faire face à cette crise. Le pôle de Dakar a notamment travaillé sur la production de rapports portant sur les enjeux de pilotage de la qualité et sur l'enseignement à distance.

Dans le cadre du programme APPRENDRE, piloté par l'Agence Universitaire de la Francophonie et financé par l'AFD, un soutien a aussi été apporté pour une réflexion sur les solutions alternatives mises en œuvre dans plusieurs pays d'Afrique afin d'assurer la continuité pédagogique des enseignements.



2.

**LA RÉORIENTATION
DES NOUVEAUX
FINANCEMENTS**

LA RÉPONSE DE L'AFD POUR LE SOUTIEN À L'ÉDUCATION, À LA FORMATION ET À L'EMPLOI

En réponse à l'urgence, des activités de riposte s'inscrivant dans les plans nationaux ou des financements additionnels ont été intégrés aux projets en cours d'instruction, mais dont l'exécution n'a pas encore commencé, à la demande des partenaires nationaux.

MADAGASCAR

Accompagnement de la formation professionnelle dans les secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, du numérique et du BTP.

Dans le cadre du lancement d'un programme de 5M€ en soutien à la formation professionnelle dans trois sous-secteurs (BTP, Tourisme-hôtellerie-restauration et Numérique) à Madagascar, l'AFD finance la mise en place de plusieurs mesures pour garantir la continuité des enseignements en contexte de crise sanitaire :

- modules de formation à l'hygiène et à la désinfection de locaux ;
- prise en charge des frais de scolarité et mise en place de bourses pour les plus défavorisés ;
- soutien aux enseignements à distance pour un maintien du contact avec les étudiants ;
- fourniture d'équipements de protection et de désinfection et évaluation de la sécurité des lieux de stage.



ETHIOPIE

Financement budgétaire pour la défense de l'emploi et la préparation d'une reprise durable fondée sur le développement des PME et le travail décent.



L'AFD a été approchée par les autorités éthiopiennes afin de fournir un appui au plan d'urgence du pays, sur le volet de soutien aux PME et à l'emploi. Le plan d'urgence gouvernemental appuiera entre 30 000 et 100 000 entreprises qui permettront de protéger directement, par les aides aux salaires versées sur 3 mois, entre 100 000 et 300 000 emplois. Proposé conjointement avec l'Union européenne qui apporte, pour sa part, une subvention de 35 M€, l'appui budgétaire de l'AFD, à hauteur de 70 M€, prend la forme d'un prêt de politique publique qui allègera la contrainte budgétaire pour l'Etat éthiopien tout en permettant des réformes durables en matière d'appui aux PME, de travail décent et d'égalité femmes/hommes dans la sphère professionnelle.

3.

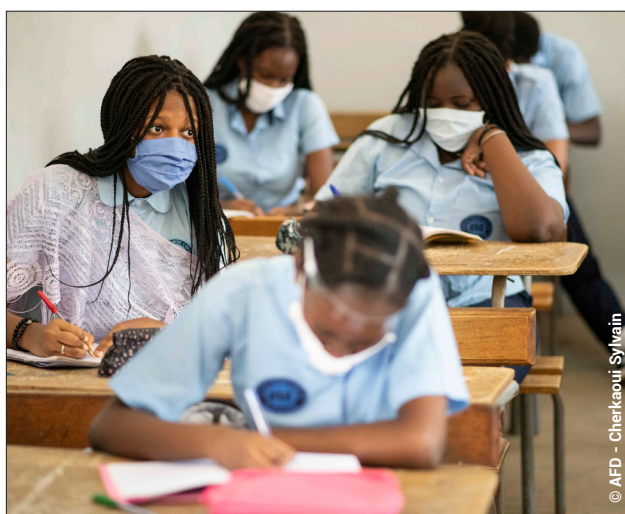
**L'ADAPTATION
DES ACTIVITÉS
EN COURS**

LA RÉPONSE DE L'AFD POUR LE SOUTIEN À L'ÉDUCATION, À LA FORMATION ET À L'EMPLOI

En réponse à l'urgence, des souplesses ont été accordées aux ONG et aux Etat, notamment des réallocations de ressources au sein même des projets et un allongement des calendriers. Plusieurs programmes exécutés sous forme d'appui budgétaire ou d'appui projet ont été adaptés pour contribuer à la réponse à la Covid-19.

SENEGAL

Appui à la riposte du ministère de l'Education nationale.



© AFD - Cherkeoui Sylvain

Le ministère de l'Education nationale du Sénégal a fait une demande de réallocation à hauteur de 2 M€ sur le volet «appui projet» du Programme d'Appui au Développement de l'Education au Sénégal (PADES) de 11M€ déjà en exécution, pour la mise en œuvre de son plan de riposte à la Covid-19.

Cette réallocation a permis d'accompagner les autorités du pays aux temps forts de la crise grâce à :

- la production et la diffusion de ressources pédagogiques pour assurer la continuité pédagogique auprès des différents publics d'élèves ;
- la dotation des établissements d'enseignement en équipements de protection, la sensibilisation des acteurs et communautés scolaires et la préparation de la réouverture des classes d'examen en juin et la préparation de la rentrée scolaire 2020-21.

LA RÉPONSE À LA PANDÉMIE DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION AU SÉNÉGAL



TUNISIE

Adaptation du Programme d'appui à la formation et à l'insertion professionnelle (PAFIP) pour le soutien aux PME et à l'emploi face à la crise sanitaire.

En réponse à la sollicitation des autorités tunisiennes pour soutenir les réponses d'urgence à la situation économique et sociale consécutive à la crise sanitaire, l'AFD a réaffecté, dès le mois de juillet 2020, 9M€ du projet PAFIP pour soutenir le gouvernement dans sa démarche. Cette réallocation sert à financer deux aides :

- L'une au profit des petites et moyennes entreprises jusqu'à 200 salariés. Le montant de l'aide est indexé sur la masse salariale de l'entreprise et conditionné au respect de plusieurs engagements, dont le maintien des emplois à hauteur d'au moins 75% par rapport à janvier 2020.
- L'autre aide est destinée aux artisans et micro-entrepreneurs suivis par l'Agence nationale de l'emploi et du travail indépendants (ANETI). Ils reçoivent un paiement forfaitaire afin de les aider à reconstituer leurs stocks et à maintenir les salaires lorsqu'ils ont un salarié.

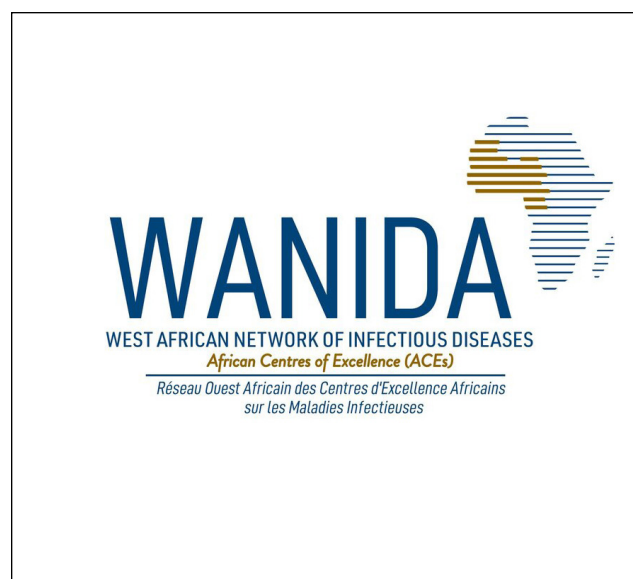


PROJET African Centers of Excellence - PARTNER

Appui régional à la réponse scientifique à l'épidémie en Afrique de l'Ouest.

Le projet ACE Partner, financé par l'AFD à hauteur de 6 M€ sur 4 années, s'est mobilisé dès le début de l'épidémie pour appuyer la réponse scientifique à la crise en Afrique de l'Ouest. Le projet a soutenu la création du réseau ouest-africain inter-centres d'excellence pour les maladies infectieuses (West African Network for Infectious Diseases ACE : WANIDA). Il anime actuellement une plateforme Covid-19 chargée de mener des travaux scientifiques de lutte contre l'épidémie.

Ce soutien a aussi permis l'accompagnement des autorités du Bénin, du Cameroun, du Ghana, de Guinée, de République démocratique du Congo et du Sénégal dans le développement des stratégies nationales de riposte à l'épidémie. Parallèlement, le projet a soutenu la mise en place d'une plateforme co-portée par l'IRD et l'OMS, chargée de coordonner cette réponse scientifique d'une grande majorité d'opérateurs régionaux.



ET DEMAIN ?

REPENSER L'ÉDUCATION, L'EMPLOI ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE À L'AULNE DE LA CRISE

Plusieurs enseignements de cette crise et possibilités de réorientation sur lesquels l'AFD restera vigilante ont été identifiés, parmi lesquels :

- appuyer la **préparation de plans sectoriels éducatifs** prenant en compte les enjeux de genre, de vulnérabilité et d'inégalités et contribuer à renforcer les systèmes éducatifs afin de mieux faire face aux crises de toutes sortes
- appuyer le **développement de dispositifs facilitant l'enseignement à distance** de l'éducation de base à l'enseignement supérieur, avec une attention particulière apportée aux élèves vulnérables (diversification des supports pour toucher le plus grand nombre d'élèves : hybride, «high-tech», «low-tech» et «no-tech») ;
- instruire de **nouveaux financements mettant l'accent sur l'alphabétisation des adultes**, afin de garantir sur les moyen et long termes les capacités des familles à assurer la continuité des apprentissages des enfants dans des contextes de crise, en particulier lorsque les écoles sont fermées ;
- renforcer l'**accès à l'emploi des jeunes et des publics vulnérables** dans les programmes de travaux sous maîtrise d'ouvrage publique en développant l'utilisation de clauses d'insertion/cloauses sociales dans les marchés publics correspondants ;
- développer des **appuis adaptés au secteur informel** (services financiers et non financiers, appui à la structuration et la représentation du secteur informel, accès à l'innovation et au capital productif) ;
- lancer de **nouveaux dispositifs d'appui à l'entrepreneuriat** afin de pallier le déficit probable d'opportunités d'emplois salariés consécutif à la crise économique ...



© AFD - Kibuuka Mukisa Oscar





.....

Pour un monde en commun

.....



www.afd.fr - Twitter : @AFD_France - Facebook : AFDOfficiel
Linkedin : agence française de développement - instagram : afd_France
5, rue Roland-Barthes - 75598 Paris cedex 12 - France - tél : +33 1 53 44 31 31